

L'ÉCHO 56 ALBANAIS

OCTOBRE 2021

L'ÉCHO FAIT SA RENTRÉE



INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

Jeudi, samedi : 9 h - 12 h

Le service urbanisme est ouvert :

le lundi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 15

le mardi : 9 h-12 h

le vendredi : 13 h 30-17 h 15

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi : 14 h - 16 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi : 14 h 30 - 17 h

Vendredi : 16 h 30 - 18 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

Permanences Puéricultrice PMI et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Caroline OLLIVIER, assistante sociale, sur rendez-vous les mardis et jeudis matins (Rue Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



LE MOT DU MAIRE

Après s'être montré bien timide cet été, le soleil nous a accompagnés lors de la rentrée.

Mais revenons un instant sur la période estivale. Le contexte sanitaire a, une nouvelle fois, perturbé l'organisation des manifestations tant attendues chaque été. Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a décidé, accompagnée par le service culturel de Lamballe Terre & Mer, de mettre en œuvre deux animations dans le cadre des « ballades estivales » : un concert en juillet et un spectacle suivi d'une randonnée contée en août.



En juillet, le groupe Steel Waters (dont un des musiciens est albanais) a offert au public présent un très agréable moment musical sous le signe du rock des années 70/80.

En août, la compagnie « les voyageurs immobiles » a présenté un spectacle au rythme d'instruments « venus d'ailleurs » qui a fasciné petits et grands. Après ce moment rempli de quiétude, direction la Vallée de la Flora où René Wallior, conteur, nous a conduits dans le

monde féérique des korrigans. Des personnes présentes ont été invitées à endosser le rôle de ces personnages de conte qui, bravant les interdits, ont ainsi été entraînés dans une folle aventure... ! Sous un soleil radieux et dans l'environnement apaisé de la vallée, les rires des spectateurs se sont fait entendre, témoins d'un moment de détente bien apprécié !

Je remercie les élus qui se sont investis pour la préparation et l'organisation de ces deux manifestations et plus particulièrement notre conseillère déléguée en charge de la communication.

Trois autres temps culturels ont animé la commune : « Patrimoine en Marche », l'exposition de l'association l'Art-Bre à l'Espace La

Marelle et la tenue de plusieurs concerts à la Chapelle Saint-Jacques. Je tiens à remercier les associations pour leur mobilisation qui a permis le « retour » de ces manifestations pour lesquelles la « qualité culturelle » est reconnue par le public.



Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.



Comme je l'annonçais en préambule, l'été a laissé la place à la rentrée et notamment la rentrée scolaire. Ce sont près de 200 élèves qui ont été accueillis dans nos deux écoles. En concertation avec l'équipe pédagogique, l'organisation a été mise en place dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Il en a été de même pour les services périscolaires et notamment au restaurant scolaire où nous avons maintenu trois services afin d'assurer un meilleur accueil. Un grand merci aux enseignants et aux agents municipaux (agents périscolaires mais aussi agents du service technique) pour leur coopération permettant ainsi d'offrir aux enfants de notre commune une rentrée sereine.

Les associations ont également fait leur rentrée. C'est avec un réel plaisir que j'ai pu assister aux assemblées générales de la plupart d'entre elles. Même si on peut constater quelques difficultés pour les bénévoles à redémarrer les activités, j'ai pu ressentir beaucoup de motivation et une véritable envie de retrouver du lien social. Nous ne pouvons que les encourager à continuer et j'ai pu rappeler, au cours de ces réunions, le soutien de la municipalité.

La rentrée concerne également les autres dossiers initiés par l'équipe municipale. La réfection des courts de tennis avance bien : nous devrions rentrer très prochainement dans la phase opérationnelle. Nous engagerons ensuite le projet de requalification du complexe sportif sur lequel nous disposons d'ores et déjà d'éléments qui seront soumis à concertation auprès des riverains et des associations.

L'architecte en charge de la rénovation de la salle et des sanitaires du restaurant scolaire nous a remis ses travaux préparatoires. Les marchés devraient être finalisés et signés d'ici la fin de l'année.

Je reviendrai régulièrement et plus en détail sur ces différents sujets.

Le programme de la première tranche de curage de douves (30 kilomètres) est, à l'heure où je vous écris, en train d'être réalisé. Il s'inscrit dans un objectif d'entretien que nous avons souhaité mettre en place. La signalisation des lieux-dits va être améliorée par la mise en place de panneaux directionnels. Le projet est actuellement en cours de validation. La commande devrait intervenir d'ici un mois.

De façon moins visible mais tout aussi importante, j'ai souhaité réinterroger l'organisation des services administratifs. Outre l'arrivée d'une Directrice Générale des Services, d'autres modifications vont être apportées. A l'occasion du départ prochain à la retraite d'un de nos agents, l'agence postale communale va rejoindre, d'ici la fin de l'année, l'accueil de la

Mairie. En parallèle, nous avons adhéré au programme ICI (Inter Collectivité Infos) initié par le Conseil Départemental. Cette solution vise à vous permettre de disposer, auprès de l'agent d'accueil, de premiers éléments d'information sur des sujets qui relèvent de la communauté d'Agglomération ou du Conseil Départemental. Ainsi, des réponses concrètes et une orientation vers les interlocuteurs dédiés vous seront bientôt proposées. Tout ceci va concourir à regrouper plusieurs services à la population dans un seul lieu. C'est dans cet esprit également que nous accueillons un jeudi sur deux, à la mairie, une conciliatrice de justice.

L'informatisation et le classement des concessions du cimetière touchent à leur fin. Cela devra permettre ainsi d'entamer les procédures de reprise, de mettre en place un règlement intérieur et, à terme, d'afficher un plan à l'entrée du cimetière.

Je n'oublie pas enfin la reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. La nouvelle programmation des ateliers prévus en 2020 et qui ont dû être annulés vous sera communiquée très prochainement.

Voici l'essentiel des sujets sur lesquels nous allons nous consacrer dans les prochains mois. Les conseillers municipaux et moi-même restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur ces sujets ou sur d'autres que vous souhaiteriez nous soumettre.

Nathalie BEAUVY,
Maire

HOMMAGE À MICHEL GUEGUEN



Michel Guéguen nous a quittés le 25 juin dernier.

Élu depuis 1995 (conseiller puis adjoint), il a consacré plus de 25 années de sa vie au service de Saint-Alban.

De l'élu, nous retiendrons l'image d'un homme dévoué, qui ne comptait pas le temps qu'il passait au service de la commune et de la population.

De l'homme, nous retiendrons parmi bien d'autres qualités : le sourire, la gentillesse et l'humour indéfectible. Au nom du Conseil Municipal, nous tenions à rendre hommage à Michel qui était unanimement apprécié.

"Merci Michel..."

CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 JUIN

Vote du transfert de la compétence (P.L.U.) à Lamballe Terre et Mer.

Par délibération n° 03 du 31/07/2018 adoptée à l'unanimité, le Conseil municipal de la Mairie de Saint-Alban avait pris acte du transfert de compétence plan local d'urbanisme (P.L.U.) vers l'agglomération de Lamballe Terre et Mer.

Le contexte a désormais évolué, des élections municipales et des élections communales ont eu lieu en 2020, et il convient de re-délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à bulletin secret, proposé par un tiers des membres du Conseil municipal,

APPROUVE le transfert de compétence « plan local d'urbanisme », à l'Agglomération de Lamballe Terre et Mer. (11 voix POUR, 6 voix CONTRE).

DU 19 JUILLET

Vote à l'unanimité

1- Tarifs repas restaurant scolaire année scolaire 2021/2022

Le Conseil municipal s'est prononcé sur les tarifs pour la prochaine année scolaire et a décidé de conserver les tarifs de l'année passée.

2- Tarifs accueil périscolaire année scolaire 2021/2022

Le Conseil municipal s'est prononcé sur les tarifs pour la prochaine année scolaire et a décidé une augmentation de 1%.

3 - Budget général : décisions modificatives

Complexe sportif : l'installation d'une nouvelle cuve d'eau destinée à l'arrosage du terrain des sports est rendue nécessaire. Un devis établi par la société Claude LEFEUVRE a été signé par Madame le Maire, pour un montant de 1 686,70 € TTC .

Restaurant scolaire : le remplacement d'une armoire de réfrigération défectueuse est rendue nécessaire. Un devis établi par la société Tec Hôtel a été signé par Madame le Maire, pour un montant de 1 827,60 € TTC.

Dans le cadre du plan de soutien aux cantines scolaires initié par France Relance, une aide de 5 257,00 € a été sollicitée sur la présentation de deux devis :

- acquisition d'un robot coupe auprès de la société Tec Hôtel pour un montant de 2 742,00 € TTC ;
- acquisition d'un chariot auprès de la société Tec Hôtel pour un montant de 3 566,40 € TTC.

4- Rénovation partielle du restaurant scolaire : attribution de la mission de maîtrise d'œuvre et autorisation du maire à signer l'acte d'engagement

La consultation en vue de recruter un maître d'œuvre a été lancée le 4 mai 2021 selon la procédure adaptée. Les offres étaient attendues pour le 1er juin 2021 à 12 h. L'appel à candidatures était basé sur les objectifs suivants : la rénovation partielle du restaurant scolaire de la commune, avec des travaux d'amélioration thermique et esthétique ainsi que d'accessibilité de l'équipement.

L'enveloppe financière prévisionnelle pour les travaux de l'opération est de : 120 000,00 € HT.

Le Conseil municipal décide de retenir l'agence d'architecture Philippe HENOCQ pour un montant de 14 400,00 € HT (missions de bases et complémentaires).

5- Lotissement du Pré de la Vigne : pose d'un fourreau éclairage public - Commande au SDE 22

Le projet de pose d'un fourreau éclairage public en attente dans le lotissement du Pré de la Vigne a été présenté par le SDE.

Le coût total de l'opération s'élève à 4 795,20 € TTC. Pour l'application du règlement financier du SDE 22, la commune est qualifiée R100 car elle relève du caractère rural au sens du réseau électrique, et contribue au SDE à hauteur de 100% de la taxe TCCFE de son territoire. En conséquence, la participation de la commune s'élève à 2 886,00 €.

REPRISE DU PÉDIBUS



Début juin, la commune a lancé le pédibus. Deux lignes desservent les écoles : la ligne bleue en départ du Poirier, et la ligne verte depuis "la Ville Es Cotard". Accompagnés par des bénévoles, les enfants rejoignent leurs écoles à pied le mardi et le jeudi matin.

Ce service a repris en septembre.

Voici les informations à retenir :

- jusqu'au 14 octobre 2021 : pédibus le mardi et le jeudi (lignes verte et bleue),
- du 26 avril au 31 mai 2022 : pédibus **uniquement le mardi** (lignes verte et bleue).
- du 2 juin au 5 juillet 2022 : pédibus le mardi et le jeudi (lignes verte et bleue).

Pour tout renseignement ou inscription (bénévoles ou enfants), s'adresser à la Mairie au 02 96 32 98 98 ou à l'adresse : vie.scolaire@saintalban.fr

FERMETURE CIMETIÈRE

Le cimetière sera fermé à tout véhicule à partir du vendredi 29 octobre 2021 à 17h.

RÉFECTION DES CLASSES DE L'ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR



Pendant la période estivale, deux classes de l'école François Levavasseur ont été repeintes par l'agent en charge des infrastructures communales. La prochaine étape est la peinture des espaces communs.



RECENSEMENT MILITAIRE

« Téléchargez l'application Ma JDC directement depuis votre smartphone pour retrouver toutes les aides et informations pratiques ! »

Tous les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans ou pendant

les 3 mois suivants, afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la Mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile ou utiliser le service en ligne : service accessible avec un compte Service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.

CALENDRIER DES FÊTES

La réunion du calendrier des fêtes aura lieu **le 21 octobre à 19h à l'Espace La Marelle.**

PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, covid-19...), un registre nominatif des personnes vulnérables est en place à la Mairie. Les inscriptions se font sur la base du volontariat pour les personnes en situation d'isolement, personnes fragilisées par l'âge, la maladie...

Par le biais de ce registre, un suivi sera effectué par le CCAS (contact téléphonique, visite à domicile...). Le formulaire d'inscription, qui est à remplir par l'intéressé(e) ou son représentant légal, est disponible à l'accueil de la Mairie.

Contact : 02 96 32 98 98 ou accueil@saintalban.fr

JEUNESSE

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Parcours d'éveil

Au sol pour les tout-petits, ou en escalade sur des modules, chacun trouvera matière à faire vivre son corps en toute sécurité.

Horaires : de 9h45 à 10h30 et de 10h45 à 11h30

Espaces-Jeux

Voyons de quoi nos petits sont capables ! Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux libres, des explorations, des expérimentations, etc ...

Horaires : entre 9h30 et 11h30
Suivant le rythme des enfants

Soirée professionnelle

L'animatrice du RPAM et la puéricultrice de PMI vous proposent une nouvelle rencontre pour échanger, avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s, de votre quotidien professionnel.

Horaires : de 20h à 22h

Relaxation & créativité

Dans un espace délimité, adultes et enfants seront emmenés dans une histoire, support à la pratique de la relaxation active pour les tout-petits.

15 adultes et enfants maximum par séance

Animation par Christelle PHILIPPE

Horaires : de 9h45 à 10h30 et de 10h45 à 11h30

Octobre

Vendredi	1	Parcours d'éveil	Plurien	Salle polyvalente
Lundi	4	Espace-Jeux	Hénanbihen	Salle du Cercle
Mardi	5	Espace-Jeux	Erquy	Le Blé en Herbe
Vendredi	8	Espace-Jeux	Lamballe-Armor Planguenoual	Salle du Carré d'Ass
Lundi	11	Relaxation & créativité	Pléneuf Val-André	Centre de loisirs
Jeudi	14	Relaxation & créativité	Lamballe-Armor Morieux	Salle Gouriou
Vendredi	15	Relaxation & créativité	La Bouillie	Salle du Conseil
Lundi	18	Espace-Jeux	Hénansal	Centre de loisirs
Mardi	19	Espace-Jeux	Saint Alban	Salle du Conseil
Jeudi	21	Soirée professionnelle	Saint Alban	Salle du Conseil
Vendredi	22	Espace-Jeux	Plurien	Salle polyvalente

Conditions d'inscription :

Inscription obligatoire pour tous les participants aux ateliers et aux espace-jeux.

(enfants de 0 à 4 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer - Rпам antenne de Saint-Alban)

Les inscriptions se font par mail :

rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh

Ou téléphone au 02.96.32.98.92 à partir du lundi 30 août 2021

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'animatrice de l'antenne : Laura LE ROUX

LUDOTHÈQUE

Depuis septembre, les horaires d'ouverture de la Ludothèque de Lamballe Armor (Maison de l'enfance « la farandole » - 34 rue Jean Jaurès) sont les suivants :

- mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et de 15h à 18h15.
- samedi de 9h à 12h15.

LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

L'accueil tout public a lieu dans des salles adaptées mises à disposition par les communes. A Saint-Alban et Hénansal : les mercredis de 9h à 12h15.

Toutes les informations sont présentes sur le site www.lamballe-terre-mer.bzh

ENFANCE JEUNESSE [ERRATUM]

Vacances de la Toussaint (du 23 octobre au 7 novembre) : Inscriptions dans les accueils de loisirs (ALSH) et animations 11-17 ans

- Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 29 septembre au 15 octobre.
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 4 octobre.

Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

DÉCHETS MÉNAGERS

REDEVANCE INCITATIVE 2022

Deuxième temps fort de l'année pour l'harmonisation de la collecte des déchets : la distribution des bacs individuels

À la suite de l'enquête réalisée auprès de votre foyer, les ambassadeurs de tri passeront à nouveau, pour vous livrer un bac pour les ordures ménagères. Ils reprendront systématiquement les anciens bacs d'ordures ménagères mis à votre disposition. En cas d'impossibilité de réaliser l'échange, un avis de passage vous sera déposé afin de reprendre contact avec le service Déchets Ménagers de Lamballe Terre & Mer.

HABITAT

ALEC

LES CONSEILLERS DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (ALEC) PROPOSENT DES VISITES SLIME* GRATUITES

Ces visites Eau Énergie sont destinées aux ménages modestes, propriétaires ou locataires sur le territoire de Lamballe Terre & Mer. Le but de ces visites est de conseiller les personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement.

Attention, il ne s'agit pas de diagnostics ou d'audits énergétiques. Lors de ces visites, le logement dans son ensemble est abordé :

- les usages,
- les factures,
- les équipements.

Des premiers conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort des personnes. Dans le cadre de ces visites, l'installation gratuite de petit matériel économe est également possible.

Contact : 02 96 32 96 66

Courriel : habitat@lamballe-terre-mer.bzh

* Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Énergie



CLER RESEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



BONJOUR HABITAT

LES PERMANENCES DU MOIS D'OCTOBRE

Vendredi 1	9h - 12h	Mairie-Maison des Services au Public, MSAP 2 Place du Martray Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle	ALEC
Vendredi 1	14h - 17h	Site de Lamballe Terre & Mer, rue Christian de la Villéon, Saint-Alban	ALEC
Mardi 12	9h - 12h	Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin (Bât. A), Lamballe-Armor	ALEC
Mardi 12	14h-17h	Mairie de Moncontour, 1 rue de Bel Orient, Moncontour	ALEC
Jeudi 21	9h - 12h	Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin (Bât. A), Lamballe-Armor	ALEC
Jeudi 21	14h - 17h	Site de Lamballe Terre & Mer, rue Christian de la Villéon, Saint-Alban	ALEC
Mardi 5	9h30 - 12h30	Mairie-Maison des Services au Public, MSAP 2 Place du Martray, Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle	SOLIHA
Mardi 12	9h - 12h	Site de Lamballe Terre & Mer, rue Christian de la Villéon, Saint-Alban	SOLIHA
Mardi 19	9h30 - 12h30	Mairie de Moncontour, 1 rue de Bel Orient, Moncontour	SOLIHA
Mardi 26	9h - 12h	Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin (Bât. A), Lamballe-Armor	SOLIHA
Tous les lundis	14h30 - 17h30	Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin (Bât. A), Lamballe-Armor	SOLIHA OPAH-RU
Jeudi 14	14h - 17h	Maison du département, 17 rue du jeu de Paume, Lamballe-Armor	ADIL
Jeudi 28	14h - 17h	Maison du département, 17 rue du jeu de Paume, Lamballe-Armor	ADIL
Mardi 12	14h - 17h	Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin (Bât. A), Lamballe-Armor	CAUE
Mardi 26	14h - 17h	Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin (Bât. A), Lamballe-Armor	CAUE

CIAS

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Depuis le lundi 30 août, les horaires d'ouverture au public du CIAS de Lamballe Terre & Mer ont évolué :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / Fermé l'après-midi

Pour rappel, les locaux du CIAS sont situés au 50 bis rue d'Armor, 22400 Lamballe-Armor.

Les usagers peuvent contacter le service par téléphone au 02 96 50 73 20 ou par courriel à cias@lamballe-terre-mer.bzh

ENVIRONNEMENT

ET LES ABEILLES SAUVAGES ?

Vous connaissez tous l'abeille domestique, cet hyménoptère social vivant en colonie dans les ruches, ainsi que son bon miel, récolté par les apiculteurs. Mais savez-vous qu'il existe plus de vingt mille espèces d'abeilles dans le monde dont environ mille en France. On y trouve en très grande majorité des abeilles sauvages qui ne vont pas produire de miel et vont généralement vivre en solitaire (certaines vont quand même vivre en petites colonies ou avec un minimum de comportement social). Ces abeilles peuvent être de toutes tailles, couleurs ou formes différentes. Certaines peuvent parfois ressembler à des mouches ou des guêpes. Elles nidifient partout : dans la terre, le sable, le bois, les tiges creuses ou à moelles (framboisier, sureau...). Il est aussi intéressant de savoir que seules les femelles possèdent un dard. Chez les abeilles solitaires, la fuite est préférable face à la piqûre (celle-ci étant d'ailleurs moins douloureuse que les abeilles domestiques).

SON RÔLE DE POLLINISATEURS

La pollinisation est le moyen de reproduction des plantes, c'est le transport du pollen (contient les cellules mâles) depuis les étamines vers le pistil qui renferme les ovules. Ainsi, la pollinisation est en grande partie effectuée par les insectes qui vont aller sur les fleurs, certains étant spécialistes d'un type de plante. Dans cet équilibre, tout le monde y gagne : les plantes peuvent se reproduire, les animaux peuvent se nourrir et l'Homme peut se satisfaire de son jardin et de ses cultures (elles butinent 80% des espèces sauvages, 75% des espèces cultivées dont 90% des arbres fruitiers). Les abeilles sont les reines de la pollinisation et sont malheureusement en déclin face à la disparition de leurs habitats et des fleurs sauvages, aux pesticides, à la sélection génétique des plantes en défaveur de la quantité de nectar... Les conséquences pour la survie des espèces, des paysages et pour l'alimentation sont graves.



ACCUEILLIR LA VIE PRÈS DE CHEZ VOUS POUR UN ÉCOSYSTÈME FLORISSANT :

Offrez des habitats : souches d'arbres morts, murets de pierres sèches, tas de tiges creuses (bambou...) et à moelles (framboisier, sureau...), talus secs, etc. Laissez pousser les plantes mellifères pour tous les goûts et favorisez les prairies fleuries spontanées avec une gestion différenciée sur une partie de votre terrain.

Pour plus de curiosité :
pollinis.org
jardiner-autrement.fr

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

DÉCOUVERTE DES MILIEUX MARINS

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 de l'école François Levavasseur de Saint-Alban (soit 48 élèves) sont allées à Pléneuf-Val-André pendant une semaine en juin dernier, afin de découvrir le milieu marin.

Au programme : char à voile, sortie en mer, étude des animaux marins et des algues, land art, découverte du patrimoine maritime et du port de Dahouët...

Malgré les conditions météorologiques un peu capricieuses, les élèves ont été ravis de participer à ce projet et de découvrir la richesse et la diversité de ce milieu pourtant si proche de chez eux.

Cette semaine d'activité était programmée dans le cadre d'un volet du projet d'école. Elle s'inclut dans un objectif de découverte et de préservation des milieux naturels et de leur biodiversité. Ce projet s'est fait en partenariat avec le centre nautique de Pléneuf-Val-André.

La classe de découverte a lieu à l'école François Levavasseur un an sur trois pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2.

C'était aussi une grande bouffée d'oxygène et de liberté à la fin d'une année scolaire un peu contraignante en raison des protocoles sanitaires.

Il est certain que tous garderont de formidables souvenirs de ces beaux moments !

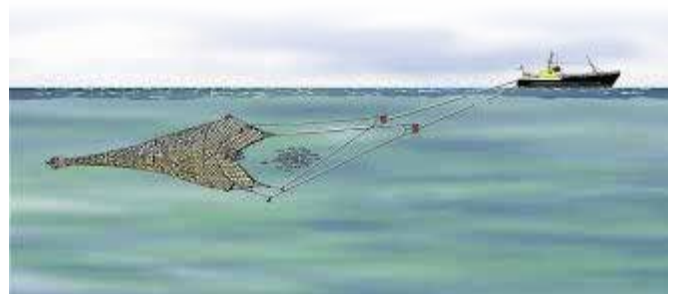


NOMBREUX PROJETS À L'ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

Pour les élèves des 5 classes de l'école François Levavasseur, la rentrée s'est faite autour d'une équipe pédagogique dynamique et pleine de projets.

- Des projets citoyens avec la reconduction du conseil des élèves qui vise à développer des valeurs comme l'entraide, la solidarité, la bienveillance et le respect.
- Des projets centrés sur l'étude de la nature et de l'environnement avec la participation de 3 classes d'élémentaire au projet « filipêche » du syndicat Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel, ou encore un projet sur le recyclage avec la visite du centre de traitement des déchets.
- Des projets littéraires avec des rallyes lecture, des projets d'écriture, de la correspondance scolaire.
- Des projets artistiques avec un projet de danse contemporaine pour les classes de maternelle et de CP/CE1 et un projet musique pour toutes les classes de l'école (en partenariat avec l'école de musique et de danse communautaire Lamballe Terre et Mer).
- Des projets sportifs avec l'emprunt de matériel à la banque communautaire (golf, kinball, torball, gymnastique, athlétisme) et l'activité natation pour tous les élèves dès la grande section de maternelle.

C'est donc une année riche en découvertes qui s'annonce pour l'ensemble des élèves !



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

TRAVAUX

Début juillet, l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Guillaume a lancé une invitation, à tous les parents volontaires, à venir remettre l'école en ordre avant la grande rentrée. C'est ainsi que le dimanche 29 Août travaux de jardinage, nettoyage et autre peinture et bricolage ont permis à 22 parents (et anciens

élèves!) de se retrouver ou même faire connaissance. La pause-café et le pique-nique, dans le respect des gestes barrières, ont permis de tisser des liens et de faire émerger des idées pour l'année à venir.



Octave, Eloi et Chloé ont investi la marchande.

RENTRÉE DES CLASSES

Mardi 31 août, ce fut la pré-rentree des nouveaux élèves de Petite et Moyenne Section. Pendant une heure et demie, Gwenola, Aurélie (les maitresses) et Catherine (Aide mater-nelle) ont accueilli 8 enfants et leurs parents, afin de faire connaissance, et se rassurer avant le jour J toujours un peu angoissant pour les petits nouveaux. Jeux, écoute d'histoires et présentation des doudous furent au programme de cette matinée d'adaptation. Opération réussie car certains ne voulaient plus partir !

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES DU MOIS D'OCTOBRE :

MARCHE DOUCE

Les lundis 4, 11, 18 et 25 octobre. Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE - AQUAGYM

Les mardis 5, 12 et 19 octobre de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André. Le 26 octobre, il n'y aura pas de cours en raison des vacances de la Toussaint.

CLUB DU JEUDI

Les jeudis 14 et 28 octobre de 14h à 18h : jeux de cartes, de société et boule bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

SORTIE À LA MICHAUDIÈRE

du 1^{er} OCTOBRE :

Celle-ci est annulée.

REPAS D'AUTOMNE

DU 14 OCTOBRE :

Le Club organise son repas d'automne avec animation dansante le jeudi 14 octobre à 12h salle des fêtes de Saint-Alban. Si vous voulez participer, contactez Marie-Christine GALBRUN - 06 82 44 37 24.

Pour toutes nos animations à la salle des Fêtes de Saint-Alban, LE PASS SANITAIRE OU TEST PCR DE MOINS DE 72 HEURES seront obligatoires.

Toutes ces animations dépendent bien sûr des conditions sanitaires du moment, vous serez informés en cas de changement.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE 02 96 32 96 59

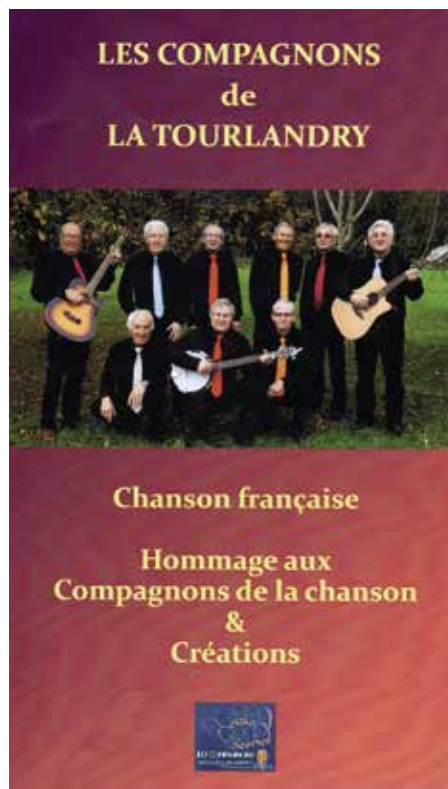
- Jacques LEFEUVRE 02 96 32 43 62

- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31

UN PETIT MOT SUR LES SPECTACLES DE NOVEMBRE 2021 :

- Le Week-end Théâtre les 6 et 7 novembre avec la troupe « Va T'en Voir » dans la pièce « BISOUS BISOUS ».
La billetterie se fera directement le jour du spectacle à la salle des Fêtes.

- le samedi 20 et dimanche 21 novembre, le club organise à la salle des fêtes de Saint-Alban un week-end musical avec les Compagnons de la Tourlandry qui interpréteront les grands succès des Compagnons de la Chanson ainsi que leur propre répertoire.
Le club vous en reparlera dans l'Echo Albanais du mois novembre mais, vous pouvez déjà pré-réserver vos places en téléphonant aux numéros ci-dessous. Vous serez contactés dès que la billetterie sera disponible.



BIBLIOTHÈQUE

L'accès à la Bibliothèque de Saint-Alban est soumis au contrôle du pass sanitaire pour les plus de 12 ans. Il faut désormais présenter l'un des trois justificatifs suivants :

- Une preuve de la vaccination complète (sur papier ou QR code),
- Une preuve de test PCR ou un antigénique négatif de moins de 72 heures,
- Une preuve de rétablissement avec un test PCR ou antigénique de plus de 15 jours et de moins de 6 mois.

Les gestes barrières restent en vigueur pour tous et le port du masque obligatoire même pour les personnes vaccinées.

La bibliothèque vous accueille (impasse Forestier) :

- Mercredi : 14h30 - 17h
- Vendredi : 16h30 - 18h
- Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

L'ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

NOUVEAUTÉS À L'ECTA

Le 11 avril dernier, a eu lieu un vote par correspondance afin d'élire le comité directeur de l'ECTA, qui lui-même a été soumis à un autre scrutin désignant le tout nouveau bureau du club. En effet, Nicole CAMPION et Henri SUHARD respectivement trésorière et président, souhaitaient passer la main après de nombreuses années consacrées au service du bureau de notre dynamique association. L'ETCA les remercie tout particulièrement pour leurs 30 et 35 années de bénévolat très actif.

Il n'en reste pas moins qu'ils continueront d'œuvrer activement au sein du club en demeurant membres du comité de décision. La nouvelle présidence sera assurée conjointement par Sophie PERRETTE-ODDO et Liliane LE POTIER (respectivement à droite d'Henri sur la photo) et Philippe COLLIN, successeur de Nicole, occupera le poste de trésorier (1er rang, tout à gauche) La fin de saison sera ponctuée par l'assemblée générale du 23 octobre qui précédera le traditionnel, mais probablement revisité, bourguignon du 13 novembre.



RUGBY CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE

**ENVIE DE REJOINDRE UN CLUB DE RUGBY
A LA FOIS DYNAMIQUE ET FAMILIAL
EN PLEIN DEVELOPPEMENT ?...**

le RCCP est fait pour toi !

Rugby Club
Côte de Penthièvre

retrouvez nous sur :
rccp.sportsregions.fr

à **PLENEUF VAL ANDRE et LAMBALLE-ARMOR**
(Planguenoual, La Poterie)

nous proposons :
du Baby-Rugby mixte dès 3 ans,
une école de rugby mixte labellisée,
un projet sportif de qualité

Pour rejoindre une équipe
motivée et ambitieuse :
06 82 13 96 99
rccp22370@gmail.com



FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIEVRE SAINT-ALBAN-PLANGUENOUL-PLÉNEUF-VAL-ANDRE

« LA SAISON 2021/2022, PLEINE D'ESPOIR, EST LANCÉE »

Les entraînements et les compétitions ont repris avec les contraintes sanitaires qui, pour l'instant ne freinent pas les activités.

Les trois équipes seniors évoluent au niveau départemental, respectivement en D2, D3 et D4. Les deux équipes U17/U16, au niveau ligue (R2) et départemental (D1). Les deux équipes U15/U14, au niveau départemental. Toutes les autres catégories jeunes de l'école de football jouent au niveau départemental.

Les inscriptions pour une nouvelle adhésion ou renouvellement sont toujours possibles.

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Les catégories par tranche d'âges :

- SENIORS : Entraîneur principal Lionel Haget – 06 87 44 19 77
- U16/U17 : foot à 11, nés en 2005 et 2006
– Responsable : Mickaël Papazyan, : 06 50 49 55 56
- U14/U15 : foot à 11, nés en 2007 et 2008
– Responsable Emmanuel Richard : 06 77 00 70 46
- U12/U13 : foot à 8, nés en 2009 et 2010
– Responsable Jean-Baptiste Allain : 06 32 41 91 36
- U10/U11 : foot à 8, nés en 2011 et 2012 – Responsable : Franck Doaré :

06 16 76 11 79

- U8/U9 : foot à 5, nés en 2013 et 2014
– Responsable : Albin Nabucet : 06 30 69 46 98
- U6/U7 : foot à 4, nés en 2015 et 2016
– Responsable : David Nabucet : 06 42 71 51 77

Un site unique pour chaque catégorie

- U6/U7 : Samedi de 10h30 à 11h45 à Saint-Alban
- U8/U9 : Samedi de 10h30 à 12h à Planguenoul
- U10/U11 : Mercredi de 14h à 15h30 et le samedi de 10h30 à 12h/match, à Saint-Alban
- U12/U13 : Mercredi de 18h à 19h30 et le samedi de 10h30 à 12h/match, à Pléneuf
- U14/U15 : Mardi et jeudi, de 18h à 19h30, à Pléneuf, le samedi matchs de championnat et de coupe à domicile à 13h30 ou 15h30 à Planguenoul
- U16/U17 : Mercredi et vendredi, de 18h à 19h30, à Planguenoul et/ou Pléneuf, le samedi, matchs de championnat à 13h30 ou 15h30 à Pléneuf
- Seniors : Entraînements, Mercredi et Vendredi 19h30 à 21h15 à Planguenoul ou Pléneuf. Le dimanche, rencontres de championnat : équipe A et B à Pléneuf et l'équipe C à Saint-Alban. Tous les matchs de coupe se jouent à Saint-Alban.

Documents à fournir pour les nouveaux joueurs

- Demande de licence dûment complétée (ensemble des informations, si besoin, cachet du médecin et tampon, signature d'un représentant légal)
- Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité ou passeport avec signature
- Une photo d'identité couleur du joueur (récente)
- La cotisation (chèques, espèces, bons CAF, coupon sport ANCV et ou Pass « sports »)

Prix de la cotisation licence :

80 € des U6 aux U9, 90 € des U10 aux U17, 110 € pour les U18 et seniors.

Les contacts :

David Nabucet 06 42 71 51 77 et/ou david.nabucet0402@gmail.com
Jean-Baptiste Allain 06 32 41 91 36 et/ou jean_bapt17@hotmail.fr
Bernard Mabilais 06 78 01 78 27 et/ou fccp22@orange.fr
Michel Lucas 06 63 78 09 61 et/ou michellucas22400@yahoo.fr
Site du Football Club Côte de Penthièvre : <http://cpfc.e-monsite.com>



RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN CITÉS LABELLISÉES



Cette aide vise à soutenir les investissements esthétiques et de mise en valeur du patrimoine public ou privé réalisés dans des Cités labellisées (Petites Cités de Caractère et Communes du Patrimoine Rural de Bretagne).

Les aides disponibles pour les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne :

- Les investissements esthétiques et de mise en valeur des édifices patrimoniaux largement visibles de la voie publique (privé et public),
- La création d'enseigne de style (privé et public).

Montant de l'aide pour les propriétés privées :

- Pour les travaux de restauration : l'aide est de 15 % des dépenses et est plafonnée à 15 000 €, avec un seuil de prise en compte des dépenses fixé à 5 000 €,
- Pour les enseignes de style : l'aide est au maximum de 15% des dépenses et est plafonnée à 5 000€, avec un seuil de prise en compte des dépenses fixé à 1 500 €.

(1 demande par an et par bénéficiaire privé).

Pour être éligible, votre projet doit impérativement répondre aux critères suivants :

- Concerner uniquement des éléments largement **visibles** de la voie publique. Pour être éligibles, la surface visible depuis la voie doit impérativement correspondre au minimum à 2/3 de sa surface totale. L'appréciation est laissée au service instructeur sur la base du dossier photographique transmis, des services de navigation virtuelle disponibles sur Internet et si nécessaire après consultation des services de la mairie.
- Concerner des éléments présentant un **intérêt** du point de vue architectural, patrimonial ou historique.
- Être situé dans l'emprise d'une **zone de protection du patrimoine** : le SPR (Site patrimonial remarquable).
- S'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial (PAP) ou un Programme pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines matériels et immatériels (PPMVP) en cours de validité, défini

à l'échelle de la commune, devant permettre à cette dernière de définir sa vision et sa démarche patrimoniale globale.

Les modalités de versement de la subvention :

Le versement de la subvention n'intervient qu'après réalisation du projet. Le paiement est accordé au vu des pièces justificatives adressées sur le portail des aides.

Liste des pièces à fournir :

- Courrier du bénéficiaire sollicitant le versement de la subvention ;
- Courrier du Maire certifiant de la conformité des travaux avec la Charte de Qualité Petites Cités de Caractère® de Bretagne et de l'adéquation entre le devis et les factures acquittées ;
- Photographies couleurs des travaux réalisés ;
- Copie des factures acquittées au nom du bénéficiaire de la subvention faisant apparaître la date du règlement, le numéro du chèque et la signature originale du bénéficiaire de la subvention

ATTENTION : les factures doivent obligatoirement être acquittées au dépôt de la demande de paiement. Le respect des dates de début et de fin d'éligibilité des opérations est vérifié sur les factures, qui font foi et qui doivent être conformes aux dates d'éligibilité identifiées dans l'arrêté attributif de subvention.

Contact :

- **Région Bretagne** Direction du Tourisme et du Patrimoine Service Valorisation du Patrimoine 283 avenue du Général Patton – CS 21101 35711 Rennes cedex 7 Tél : 02 99 27 15 64 Mail : valorisation.patrimoine@bretagne.bzh
- **Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne** 1, rue Raoul Ponchon 35069 RENNES cedex Tél : 02 99 23 92 83 Mail : contact@cpbr.org Site : Patrimoines de Bretagne (<http://patrimoines-de-bretagne.fr/>)

Modalités de dépôt de la demande :

Attention : la demande de subvention doit impérativement être formulée avant le début des travaux.

Pour les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne : avant de saisir votre dossier, nous vous invitons à prendre contact avec l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne afin de préparer avec elle votre demande et obtenir toutes les pièces nécessaires à l'instruction.

Les éléments demandés :

- La protection du bien (MH, zone de protection),
- Date de démarrage et de fin de projet (pour être éligible, la demande de subvention doit impérativement être réalisée avant le début des travaux,)
- La description du projet,
- Le montant des travaux éligibles validé par la Commune,
- Le montant de l'aide sollicitée à la Région Bretagne.

Les pièces justificatives obligatoires :

- Arrêté de non-opposition de la mairie (ou délibération du conseil municipal le cas échéant),
- Avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France (ou du CAUE le cas échéant pour les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne),
- Courrier de la Commune appuyant la demande de subvention,
- Plan cadastral signalant l'emplacement du bien et la zone de protection,
- Plans de situation et plans de masse,
- Dossier photographique en couleur «avant travaux»,
- Devis détaillés des entreprises avec les montants éligibles surlignés par la mairie,
- Relevé d'identité bancaire IBAN au nom et adresse du demandeur.

Déposer votre dossier :

Pour les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne : Déposer votre demande (https://aides.bretagne.bzh/aides/#/crbr/connecte/F_SUB_SVAPA_PCC/depot/simple) (https://aides.bretagne.bzh/aides/#/crbr/connecte/F_SVAPA_CPRB/depot/simple)



4
personnes

GRATIN DE COURGE

TEMPS DE PRÉPARATION : 30 MINUTES

TEMPS DE CUISSON : 30 MINUTES

INGRÉDIENTS

600 g de courge
2 œufs
2 cuillères à soupe
de crème fraîche épaisse
100 g de gruyère
Poivre
Sel
Muscade

PRÉPARATION

- 1 Faites cuire la courge dans une cocotte. Après la cuisson, égouttez la courge afin qu'elle ait rendu toute son eau.
- 2 Mélangez les œufs, la crème, la moitié du gruyère, le sel, le poivre et une pointe de noix de muscade râpée. Mélangez cette préparation à la courge. Mixez le tout.
- 3 Versez dans un plat à gratin et parsemez du reste du gruyère. Faites cuire 30 minutes dans le four à 200°C.

AGENDA

- 14 octobre : repas Club des Aînés de la Flora
- 21 octobre : réunion Calendrier des fêtes
- 23 octobre : Assemblée générale Entente Cyclotouriste Albanaise

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 10 août : Louison COUPÉ
- 21 août : Aidann BESNARD DUVAL

MARIAGE

- 12 juin : Emilie BELLOEIL et Mickaël EL-ANBRI

DÉCÈS :

- 11 juin : Victor FERRER
- 25 juin : Michel GUEGUEN
- 9 juillet : Didier NOIVILLE

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **GARDINO Jacques**
2, Impasse des Genêts d'Or - *Extension habitation : piscine et sas d'entrée*
- **AIZMAN Yvonne**
2, Coquinet - *Terrasses*
- **JAMET Denis**
Impasse du Clos Bidan - *Véranda*
- **FERNANDEZ Grégory – LE MENÉ Sandrine**
32, La Ville Cochard - *Maison*
- **DAYOT Dominique**
La Ville Tual - *Transformation bâtiment agricole en gîte*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **SCI GRAND ORME 22 – CORNILLET Chantal et Marylène**
Le Grand Orme - *Extension et modification ouvertures*
- **SASU EDF ENR**
4, rue des Tourterelles - *Panneaux photovoltaïques*
- **COUPÉ Martine**
21 bis, La Ville Cochard - *Clôture*
- **CORBILLON Jean-Luc – GAUBERT Armelle**
11, Impasse des Hortensias - *Création et modification châssis de toit*
- **SOUYRI Françoise**
1, rue de Tournemine - *Clôture*
- **ROUXEL Pauline**
6, rue des Potiers - *Clôture et abri de jardin*

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 30 septembre pour le bulletin de novembre

- Propose emplacements d'hivernage pour caravane/bateau sur Saint-Alban. Contact au 06 10 21 32 25
- Cherche à louer (location longue durée) une maison de plain-pied avec trois chambres et un garage à partir de septembre 2023 dans le secteur d'Erquy à Morieux. Tél. 02 96 32 91 67
- Vends salle à manger (un bahut, une table avec deux rallonges, 6 chaises, un meuble télé bar) au prix de 350 €, un canapé 2 places (velours bordeaux) au prix de 100 € et un bois de lit 140 avec deux chevets au prix de 80 €. Tél. 02 90 03 66 52
- Vends lit une place (beige avec bordure bleue), cadre, sommier à lattes, matelas et chevet. Bon état. Prix : 150 €. Tél. 02 96 32 96 03 (aux heures de repas)
- Recherche personne de confiance pouvant assurer 6 heures par week-end auprès d'une personne âgée pour l'habillage et les repas. Samedi : 10h30 – 12h30 et 19h-20h / Dimanche : 10h30 – 12h30 et 19h-20h à partir du mois de novembre. Téléphoner aux heures de repas : 06 77 32 34 35
- Recherche maison à louer à l'année, 2-3 chambres et petit jardin, entre Pléneuf-Val-André et Saint-René (jusqu'à Lamballe). Tel. 06 89 86 66 58

- **SOUYRI Françoise**
1, rue de Tournemine - *Modification ouverture*
- **RENAULT Valérie**
5, rue du Pré de la Vigne - *Clôture*
- **FAVE Odile**
8, rue des Mésanges - *Clôture*
- **TEXIER Eugénie**
26, rue du Poirier - *Modification ouvertures et mur de clôture + changement de destination garage*
- **BARTHOUX Marie-Christine**
Le Frêche Clos - *Véranda*
- **POTIN Jean-Pierre**
14, rue des Potiers - *Véranda*
- **MEVEL Romain – LECAT Léat**
14, Impasse de Beau Soleil - *Abri de jardin*
- **LEVEQUE Yves – SIMON Marie-Claude**
5, Le Temple - *Abri de jardin*
- **JOP Joseph**
5, rue des Mésanges - *Modification aspect extérieur*
- **HILLION Béatrice**
5, rue de l'Eglise - *Modification aspect extérieur*
- **HOUZÉ Francis**
4, La Saudraie - *Détachement d'un terrain à bâtir*
- **MEGALIS BRETAGNE**
Saint-Jacques - *Armoire de télécommunication fibre optique*
- **HAMAIDE Frédéric**
43, rue du Pré de la Vigne - *Pergola*